**MyHotelMatch**
Société Anonyme à Conseil d'administration au capital de 3.050.348,26 euros
Siège social : 965, avenue Roumanille, CoworkOffice, Bâtiment A, Bureau 201 – 06410 Biot
542 030 200 RCS Antibes
(Ci-après la « **Société** »)

---

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2023

---

Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Conseil d'administration ;
- Nomination de la société R.B.A en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société S & W Associés ;
- Mission complémentaire à confier à la société R.B.A ;
- Nomination de Monsieur Joël RUBINO en qualité d'administrateur ;
- Pouvoirs pour les formalités légales.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, le présent rapport ainsi que tous les documents requis vous ont été adressés ou mis à votre disposition dans les délais prescrits par la loi.

Nous vous demandons de nous en donner acte.

## Nomination de la société R.B.A en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société S & W Associés

La société S & W Associés ayant souhaité mettre fin à son mandat de co-Commissaire aux comptes titulaire, nous vous proposons de nommer en remplacement la société R.B.A, sise 5, rue de Prony, 75017 Paris, ayant pour numéro unique d'identification 329 815 070 RCS Paris, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous demandons de prendre acte que la société R.B.A n'étant pas une société unipersonnelle, il n'est pas nécessaire, en application des dispositions de l'article L.823-1 du Code de commerce, de désigner un co-Commissaire aux comptes suppléant.

## Mission complémentaire à confier à la société R.B.A

Nous vous proposons de confier au co-Commissaire aux comptes titulaire nouvellement nommé la mission complémentaire de certifier les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et d'en faire rapport, son mandat débutant au titre de l'exercice au cours duquel il aura été nommé, soit à compter de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2023.

## Nomination de Monsieur Joël Rubino en qualité d'administrateur

Afin de renforcer la gouvernance de la Société, nous vous proposons de nommer Monsieur Joël Rubino en qualité d'administrateur pour une durée de six années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Les renseignements concernant le candidat au Conseil d'administration ont été mis à votre disposition dans les conditions des articles R.225-83 et R.22-10-23 du Code de commerce.

**Pouvoirs pour formalités**

Enfin, nous vous proposons de donner tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

***

Nous nous tenons à votre disposition pour vous donner toutes les explications complémentaires que vous pourriez désirer.

En cas d'accord de votre part, nous vous invitons à approuver les résolutions qui vous sont présentées.

**Le Conseil d'Administration**